



ARRETE N° 2026-899

## LISTE D'APTITUDE 2024

POUR L'ACCES AU GRADE D'ATTACHE TERRITORIAL  
PAR VOIE DE PROMOTION INTERNE

Le Maire de Caen,

Vu le code général de la fonction publique,

Vu le décret n° 2013-593 du 5 juillet 2013 relatif aux conditions générales de recrutement et d'avancement de grade et portant dispositions statutaires diverses applicables aux fonctionnaires de la fonction publique territoriale,

Vu le décret n°87-1099 du 30 décembre 1987 portant statut particulier du cadre d'emplois des attachés territoriaux,

Vu le décret n° 2019-1265 du 29 novembre 2019 relatif aux lignes directrices de gestion et à l'évolution des attributions des commissions administratives paritaires,

Vu l'arrêté n°2021-815 portant détermination des lignes directrices de gestion RH en matière de promotion et de valorisation des parcours pris par la ville de Caen,

Vu l'arrêté n°2025-698 relatif à la liste d'aptitude 2024 pour l'accès au grade d'attaché territorial par voie de promotion interne,

Vu la demande de renouvellement d'inscription sur liste d'aptitude de l'intéressé.

Considérant qu'il y a lieu de procéder aux renouvellements de la liste d'aptitude 2024 d'accès au grade d'attaché territorial par voie de promotion interne,

**ARRETE**

**Article 1 :** L'agent renouvelé sur la liste d'aptitude d'accès au grade d'attaché territorial au titre de la promotion interne 2024, à compter du 1<sup>er</sup> mai 2026, est le suivant :

Au titre du choix :

LANOS	GUILLAUME	DIRECTION DE L'EDUCATION
-------	-----------	--------------------------

**Article 2 :** Le directeur général des services est chargé de l'exécution du présent arrêté dont une ampliation sera adressée à monsieur le Préfet du Calvados.

**Article 3 :** Le présent arrêté peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa publication, d'un recours contentieux par courrier adressé au Tribunal administratif de Caen ou par l'application Télérecours citoyens accessible à partir du site [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr).

Fait à Caen, le 9 avril 2026

Pour le Maire et par délégation,  
Le Maire-Adjoint

Gérard HURELLE